

au comité certaines conversations personnelles entre le ministre ou l'un de ses fonctionnaires et l'Auditeur général?

L'hon. M. Drury: Bien sûr, monsieur l'Orateur, il y a eu plusieurs conversations. . .

M. Woolliams: Oh oui.

L'hon. M. Drury: . . . avec les membres de l'administration. Je ne crois pas que l'Auditeur général ait pu hier faire état de toutes les conversations qu'il a eues avec les membres de l'administration.

M. Woolliams: Le ministre serait-il disposé à faire bientôt une déclaration complète à l'appel des motions sur la teneur des entretiens qui ont eu lieu entre le ministère et l'Auditeur général?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur. . .

M. Baldwin: Vous voulez dire un aveu complet.

L'hon. M. Drury: . . . sauf erreur, le comité doit, non pas m'inviter, terme qui ne conviendrait peut-être pas, mais plutôt me convoquer à une séance de la semaine prochaine.

M. Woolliams: C'est une bonne idée.

M. l'Orateur: Le député d'Edmonton-Ouest a la parole.

A l'ordre. Je m'excuse auprès du député d'Edmonton-Ouest, mais je crois que le député d'Ontario veut soulever une question de privilège.

M. Cafik: Monsieur l'Orateur, je ne veux pas réchauffer le débat davantage. . .

L'hon. M. Hees: Alors, asseyez-vous.

M. Cafik: . . . mais le député de South Shore, qui a fait partie, avec moi, du comité des comptes publics, a déclaré à la Chambre qu'il a assisté à ces réunions, et c'est exact. Je ne m'en cache pas; mais il a laissé entendre que le gouvernement, au moyen du rapport du comité, avait tenté de museler l'Auditeur général au moyen du rapport du comité. A titre de membre de ce comité, je m'offense d'une telle observation car le rapport qui est mentionné et sur lequel le bill se fonde a été adopté à l'unanimité par le comité des comptes publics dont il était membre et, si ma mémoire est fidèle, il était présent au moment de l'adoption.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Je donne la parole au député d'Edmonton-Ouest.

* * *

L'IMMIGRATION

QUÉBEC—LES ENTENTES FÉDÉRALES-PROVINCIALES SUR L'ADMISSION DES IMMIGRANTS

[Français]

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de la Main-d'œuvre et [M. Woolliams.]

de l'Immigration, je poserai ma question au très honorable premier ministre.

Des consultations ont-elles déjà eu lieu ou ont-elles lieu actuellement entre les gouvernements fédéral et provinciaux sur l'admission des immigrants au Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, des discussions ont déjà eu lieu à ce sujet. Je ne peux évidemment pas dire quels sujets ont fait l'objet de ces consultations. Tout dépend du sujet et de la date auxquels le député se réfère?

L'hon. M. Lambert: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je m'excuse de nouveau auprès du député d'Edmonton-Ouest. Nous finirons peut-être par en venir à sa question supplémentaire, mais je crois que le député d'Athabasca soulève la question de privilège.

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Je voudrais simplement rétablir les faits.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Si c'est pour cela que le député veut prendre la parole, il ne s'agit pas d'une question de privilège. J'ai jugé que le député d'Ontario n'avait pas de question de privilège à soulever et je signale au député d'Athabasca que si nous devons poursuivre ce débat pour savoir qui assistait ou n'assistait pas à la séance du comité et si des communications y ont été faites ou non, les travaux de la Chambre n'avanceront pas beaucoup. Mais je vais redonner la parole au député d'Athabasca.

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège parce qu'on a déclaré que ce rapport avait été approuvé à l'unanimité par les membres du comité. Or, ce n'est pas vrai. Le président du comité n'était pas là et il n'a pas signé le rapport.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député d'Athabasca a la parole. On lui permettra sans doute d'exposer son objection.

M. Yewchuk: Je soulève la question de privilège pour signaler que le président du comité des comptes publics était absent parce qu'il effectuait un voyage au Japon.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je signale de nouveau au député qu'il ne s'agit pas là d'une question de privilège. Il y a manifestement des divergences de vues entre certains députés quant à savoir qui était là et qui ne l'était pas. De nombreux textes pourraient être invoqués pour démontrer que cela ne constitue pas une question de privilège.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. . .